



SNUipp
Fédération Syndicale Unitaire

Voix Active SNUipp infos

Numéro

55

du 17/02/11

Après le 22 janvier et le 10 février ...

RDV Le 19 Mars !

Le 10 février le SNUipp-FSU 34 a appelé les collègues à faire grève. Au sein d'une intersyndicale malheureusement réduite à la FSU, la CGT et SUD, le SNUipp proposait plus qu'une journée de grève supplémentaire ! Cette journée a permis en effet de rassembler largement les collègues des écoles, des collèges et des lycées dans un contexte de forte résistance.

Résistance aux 16000 suppressions de postes programmées pour la rentrée 2011 et aux 16000 d'ores et déjà annoncées pour 2012. Sarkozy-candidat avait affiché 100.000 suppressions de postes pour le quinquennat ... pour une fois il aura tenu ses promesses !!!

Résistances indispensables face à la dégradation de nos conditions de travail, face au gel de nos salaires, face aux conditions d'entrée dans le métier de plus en plus difficiles liées à la « réforme-suppression » de la formation, ou encore face aux recours de plus en plus fréquents aux emplois précaires.

Les réformes imposées depuis 2007 ont non seulement affaibli le service public d'éducation mais elle en ont surtout profondément changé la nature. A toutes ces attaques qui imposent le moins disant éducatif à tous les niveaux s'ajoutent la gestion entrepreneuriale des personnels (Primes diverses, nouvelles modalités de recrutement des directeurs déchargés et des CPC, des IAI, ...). En renforçant les primes au mérite pour les recteurs en fonction de leur capacité à atteindre les objectifs de dégraissage, Luc Chatel instaure une gestion des RH digne de France Télécom ou de l'Oréal !

Alors OUI pour toutes ces raisons il ne faudra pas manquer le prochain RDV du 19 mars, le SNUipp-FSU y tiendra toute sa place : 2 RDV à PARIS & a MONTPELLIER il y en aura pour tous les goûts, toutes les bourses et toutes les pointures ...

**Le 19 mars
le SNUipp-FSU 34
fixe 2 RDV ...**

à Paris :

Délégation départementale pour la Manifestation Nationale à l'appel du SNES-FSU et du SNEP-FSU (Places TGV à réserver d'urgence au SNUipp)

à Montpellier :

Manifestation Régionale à l'appel du collectif « Un pays, une école, notre avenir » à 14h30 Antigone

**UN PAYS,
UNE ECOLE,
NOTRE AVENIR.**

**Le 19 mars
Manifestons
à Paris
et en province**

Pascal Lesseur

Au sommaire de ce numéro :

Page 1 : éditorial

Postes à profil – Halte à la surcharge – Aucun étudiant en responsabilité

Page 2 : Elections professionnelles 2011 – Elections IUFM -

Page 4 : ECLAIR – Campagne FSU « Fiers du service public

Page 3 : 4ème Université de printemps SNUipp-FSU – RIS du 30 mars –

Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique du SNUipp de l'Hérault. Conformément à la loi du 8 janvier 1978, vous pouvez avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant au : SNUipp FSU 34 - 474 Allée Henri II de Montmorency - 34000 Montpellier. Mel : snu34@snuipp.fr - site : <http://34.snuipp.fr>



Carte Scolaire 2011

Sur un échantillon de 3 circons, 18 fermetures attendues sur 110 écoles sans compter les fermetures de CLAD ou la disparition des « surnuméraires » soit près de 20% des écoles touchées par une fermeture à la rentrée 2011 !!!

Elections 2011 au Conseil d'Ecole de l'IUFM

Un vote FSU massif pour défendre la formation des maîtres et les IUFM

Jeudi 27 janvier, les étudiants, les personnels non enseignants et les enseignants non universitaires étaient appelés à renouveler leurs représentants-e-s au Conseil d'École (ex Conseil d'Administration) de l'IUFM de Montpellier. Deux listes (FSU et UNSA) seulement étaient en concurrence dans chacun des 3 collèges soumis à un renouvellement total ou partiel.

Dans le contexte de destruction de la formation des maîtres sous couvert de mastérisation, de remise en cause de l'existence des IUFM comme structure spécifique autonome par le Ministère, et de crise profonde entre l'IUFM et son université de rattachement, l'Université Montpellier 2, le résultat de cette élection portait une signification toute particulière.

Nous regrettons que les modalités de vote interdisaient le vote par correspondance, et que les nouveaux stagiaires (PES) étant affectés sur le terrain, donc en exercice le jour du vote, aucun d'entre eux n'a pu voter le jeudi 27 janvier, jour du vote. D'autre part, les étudiants en M1 et M2 (Masters Métiers de l'Enseignement), plus sensibilisés au nombre de postes au concours (en chute libre) qu'à la vie interne de l'IUFM, se sont peu motivés pour cette élection.

Quoi qu'il en soit, dans ces 3 collèges, les syndicats de la FSU sont arrivés largement en tête, remportant 5 des 6 sièges à pourvoir, le siège « formateurs » avec 100 % des voix pour la liste SNUipp FSU et SNES FSU, le siège non enseignant avec 58 % des voix pour la liste SNASUB FSU et 3 des 4 sièges du collège usagers soit près de 70 % des voix pour la liste SNUipp FSU et SNES FSU.

Des résultats sans équivoque : pour défendre le devenir de la formation des maîtres, l'institution IUFM, ses étudiants, les stagiaires qui en sont issus et tous les personnels de l'IUFM, non enseignants ou formateurs, toutes les catégories d'électeurs se reconnaissent massivement dans les combats des syndicats de la FSU. Une responsabilité majeure et une espérance à ne pas décevoir, dans une perspective de reconquête d'une véritable formation professionnelle initiale des maîtres, sous le statut de personnel stagiaires de l'Etat, axée sur une alternance théorie/pratique, reconnue au niveau Master, dans des IUFM rénovés.

Patrick Toledano

Résultats globaux et participation

Collège	Biatos	Formateurs	Usagers
Inscrits	110	180	1988
Votants	94	46	179
B/N	6	3	16
Exprimés	88	43	163
Participation	85,45 %	25,56 %	09,00 %
FSU	51 (57,95 %)	43 (100,00%)	114 (69,94 %)
UNSA	37 (42,05 %)	0 (0 %)	49 (30,06 %)

Élections professionnelles octobre 2011

Suite au vote de la loi de juillet 2010 sur la représentativité dans la Fonction Publique d'État, les modalités d'élections et de calcul de la représentativité des organisations syndicales professionnelles vont être profondément modifiées. La FSU et ses syndicats dont le SNUipp, s'est efforcée d'obtenir les dispositions les plus favorables à la participation et à l'expression démocratique du vote des personnels... sans voir ses propositions prises en compte. Le ministère a donc imposé des changements notables qui risquent de dérouter les personnels, introduire pas mal de confusion dans le choix des listes et les votes à émettre, tout en provoquant une baisse notable de la participation du fait du choix de la modalité de vote...

Généralisation du vote électronique exclusif

Les comités techniques ne seront plus paritaires. On vote exclusivement sur un site dédié, à partir d'un ordinateur. Les personnels auront une semaine avant le 20 octobre pour émettre leur vote de n'importe quel poste. Le 20 octobre, jour de l'élection, toutes les écoles mettront à disposition des électeurs un ordinateur accessible pour voter selon des règles de confidentialité. Ce système est en cours d'expérimentation dans 5 départements.

Composition du corps électoral

Tous les personnels voteront, titulaires et stagiaires, non titulaires et précaires de droit public ou de droit privé.

Vote direct sur listes aux Comités Techniques, Ministériels et Académiques

Un vote direct de liste sera exprimé pour élire les représentants-e-s des personnels au Comité Technique Paritaire Ministériel (15 titulaires). Ce vote déterminera la représentativité et les moyens de fonctionnement (décharges) de chaque organisation syndicale (seuil de 10%).

Un comité technique de proximité (10 sièges de titulaires) sera également élu sur listes syndicales par les personnels. Ces listes seront obligatoirement des listes de Fédérations ou de Confédérations. On ne verra donc pas le sigle SNUipp ou SNES, mais exclusivement le sigle FSU. Le ministère a imposé le niveau académique, le plus éloigné de la vie syndicale et des personnels, comme niveau de proximité.

Les comités techniques départementaux ne disparaissent pas, mais leur composition et la répartition des sièges entre fédérations syndicales (10 sièges de titulaires) sera déterminée en fonction des pourcentages de votes départementaux exprimés dans toutes les catégories d'électeurs, en faveur de chaque liste pour l'élection du Comité Technique Académique,

Beaucoup de nouveautés et de complexité donc pour toutes ces élections, et un gros risque de perte de participation des personnels du fait du vote électronique qui isole les électeurs. Nous reviendrons systématiquement dans nos prochaines publications pour compléter cette première analyse et présentation des enjeux des élections professionnelles d'octobre 2011.

Patrick Toledano

**Départ en retraites :
+ 50 % de demandes
140 départs constatés en 2010,
208 demandés pour 2011**

4^{ème} Université de Printemps du SNUipp-FSU 34

Mercredi 13 et jeudi 14 avril 2011

Antenne universitaire Du Guesclin
BEZIERS

La programmation n'est pas encore définitive mais, outre les thèmes du travail enseignant (travail visible et invisible, difficultés,...) et de l'évaluation, nous aborderons les ateliers de philosophie à l'école avec Michel Tozzi, la gestion des imprévus en classe avec Alain Jean et nous nous pencherons sur les problématiques particulières de nos élèves issus du quart monde avec ATD quart monde.

Le programme sera, cette année, encore riche et varié. Nous voulons aussi que ces deux jours soient un moment de convivialité, de rencontres et d'échanges entre collègues, une pause permettant le recul, la réflexion et la discussion. Autant d'instant que l'on a du mal à trouver à l'école tant notre rythme de travail a été modifié.

Vous êtes intéressé et vous vous demandez comment faire ? Alors suivez le guide :

Pour qui ? Tout le monde peut participer, syndiqués, non syndiqués, retraités...

Combien ? La participation aux conférences est évidemment gratuite. Le SNUipp-FSU assure le café et l'apéritif.

Repas et hébergement ? Nous vous proposons des solutions abordables.

Mercredi matin et animation pédagogique ? Le mercredi sera considéré comme une réunion d'information syndicale que vous pouvez déduire de votre temps d'animation pédagogique (2 ½ journées par an). Il vous suffira d'informer votre IEN. Un modèle de lettre est disponible sur le site (<http://34.snuipp.fr/spip.php?rubrique59>)

Autorisation d'absence pour le jeudi 14 ? Le 14 est une journée de formation syndicale (12j par an), l'autorisation est de droit mais il faut l'envoyer un mois à l'avance *soit le 14 mars au plus tard.*

Remplacement ? Le SNUipp-FSU fait une demande à l'inspecteur d'académie pour que le remplacement soit assuré mais nous n'avons aucune garantie.

Soirée conviviale ? Vous voulez prolonger cette super première journée ? C'est prévu, repas, spectacle et musique seront de la partie.

S'inscrire ? Facile en vous connectant sur le site (<http://34.snuipp.fr/spip.php?rubrique59>) vous trouverez le formulaire d'inscription et toutes les informations qui ne rentrent pas sur cette page.

Co-voiturage ? Nous mettrons en ligne un forum vous permettant d'échanger propositions et demandes.

Eric Perles

Réunion d'Information Syndicale

le 30 mars à Béziers et Montpellier

« Pour la reconquête de nos droits syndicaux » et en vue des opérations de carte scolaire et du mouvement départemental.

3h que chacun peut décompter sur les 18 h d'animation pédagogique

Courriers et lettres types sur le site du SNUipp-FSU 34

POSTES à PROFIL ...

Les délégués du personnel SNUipp-FSU s'élèvent et se battent contre la multiplication des postes à profil promise pour le mouvement départemental 2011.

Tous les postes « circo » et les directions à décharges totales ne seront plus pourvus sur la seule base du barème. 9



Le SNUipp-FSU propose aux directrices et aux directeurs, d'envoyer une carte pétition à l'Elysée (envoi gratuit) sur laquelle on peut lire "l'inflation exponentielle de notre charge de travail rend plus difficile l'accomplissement de nos missions qui nécessitent d'être mieux définies, mieux reconnues et accompagnées de moyens spécifiques".

AUCUN Étudiant « M2 » en responsabilité dans nos classes!

Une série de stages « école » est proposée afin de permettre à des étudiant-e-s de faire leur stage dans les écoles du département.

Le SNUipp-FSU 34 rappelle à cette occasion son opposition absolue à la mise en responsabilité d'étudiants dans les classes.

Pour le SNUipp-FSU, les stages en responsabilité doivent être réservés aux Professeurs d'écoles stagiaires.

Un démantèlement ECLAIR de l'éducation prioritaire ?

Le SNUipp dénonce l'annonce, par voie de presse, sans aucune consultation des personnels ou des syndicats, de l'extension du dispositif CLAIR aux écoles ; C'est faire peu de cas de l'engagement et de l'expérience des enseignants travaillant en zone d'éducation prioritaire !

La reconnaissance bien tardive par le ministère du rôle et de l'importance de l'école primaire pour favoriser la réussite scolaire ne peut cacher de nombreuses inquiétudes : Quel sort est réservé aux écoles en RAR et RRS ? Que sera le devenir des coordonnateurs de réseaux ? Qui pilotera le dispositif ? Quel sera l'avenir des maîtres surnuméraires et des enseignants référents ?

Le SNUipp dénonce la mise en place du système de postes à profil qui pourrait l'accompagner même si le ministère affirme que ni les directeurs d'école, ni les IEN ne recruteront les enseignants, le SNUipp s'inquiète d'une possible dérégulation en matière de gestion des personnels. Il regrette aussi l'effacement de la notion de réseau présente en RAR ou RRS et l'absence de proposition concrète au niveau pédagogique.

Le ministre serait bien inspiré de suivre les préconisations du récent rapport de la DGESCO sur les RAR. Celui-ci pointe entre autres que "la mobilisation des équipes, notamment des enseignants, sur des dimensions plus éducatives a permis d'apaiser notablement le climat scolaire".

Le SNUipp partage certaines conclusions du rapport. Oui, les maîtres supplémentaires sont un facteur d'efficacité et de meilleure prise en charge des élèves en difficultés, oui la formation et le travail en équipe y compris entre les écoles et les collèges sont indispensables, oui, les enseignants-référents jouent un rôle important dans le fonctionnement de ces réseaux.

Ces leviers doivent être réaffirmés, consolidés et reconnus au sein de toute l'éducation prioritaire notamment dans les RRS. Le SNUipp refuse que cette extension des CLAIR soit un prétexte au démantèlement complet de l'éducation prioritaire.

Le service public, on l'aime, on le défend !

La campagne de la FSU « Fiers du service public » est un outil pour « mener la bataille pour la défense et la nécessaire amélioration des services publics en 2011 ».



Le site internet « www.fiers-du-service-public.fr » propose une campagne pétitionnaire, un appel à témoigner ouvert aux usagers comme aux personnels, pour que chacun puisse dire la nécessité de faire évoluer le service public et de lui donner les moyens nécessaires à son bon fonctionnement.

En engageant cette grande campagne nationale de contributions, la FSU s'oppose aux menaces que le gouvernement fait peser non seulement sur la qualité des services, mais aussi sur l'idée même de « service à tous les publics ». « Le service public, ce sont des femmes et des hommes fiers de ce qu'ils font et qui aimeraient pouvoir continuer à bien le faire ».

Se syndiquer au SNUipp-FSU 34 ? Le meilleur rempart à la privatisation de l'école publique !

Au SNUipp-FSU nous aidons TOUS les collègues, syndiqués et non-syndiqués, tout au long de l'année aux moments des étapes annuelles (permutations, promotions, carte scolaire, mutations,..) ainsi qu'au quotidien pour toutes les questions individuelles (congés, recours, inspections, sanctions, médiations, ...)

Nos moyens ne reposent que sur nos adhérents, ils sont le seul combustible dont dispose le syndicat.

Nos adhésions sont notre liberté !



Adhérez ! Vite !
Pour renforcer le syndicalisme unitaire combatif et majoritaire.

Tous les renseignements sont accessibles sur notre site : <http://34.snuipp.fr> (rubrique « se syndiquer »)

Pour l'école, on ne doit pas se priver.



Syndicat National Unitaire des Instituteurs, Professeurs des écoles et PEGC

Circulaire du Syndicat National Unitaire des Instituteurs, des Professeurs d'École et des PEGC.
Périodicité mensuelle - Directrice de publication: Hélène Giovannini,
SNUipp FSU - 474 Allée Henri II de Montmorency - Montpellier 34000
Tel 04 67 15 00 15 - fax 04 67 15 00 92 / mel : snu34@snuipp.fr
Dépôt légal : septembre 98 - imprimé par nos soins - Prix 0,75€
CPPAP: 0314 S 08105 - Issn 1252 - 0578 - Abonnement 8 €